

Conseil municipal Anglars-Nozac

Compte rendu de la séance du 24/06/2009

Secrétaire de séance :

Présents :

Excusé :

Ordre du jour :

Informations diverses : intervention sur le relais des débats au sein du Conseil Municipal et sur la responsabilité de la salle des fêtes

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Ecole Numérique rurale. Dossier présenté par Christiane Verdier	Le gouvernement a lancé un programme d'équipement des écoles des communes de moins de 2000 hbts en matériel informatique. Le financement est de 80% plafonné à 9000€.		Intérêt pour la démarche unanime. Regret que l'école de Rouffilhac ne participe pas à ce projet	Accord à l'unanimité pour : autoriser le Maire à solliciter la subvention, autoriser le Maire à passer la commande de matériel pour un montant TTC de 13455€.
ALSH	Suite à l'enquête estimant la demande des parents, un travail a été mené avec autres communes. L'action pourrait démarrer dès le mois de juillet. Un contrat enfance jeunesse sera signé avec la CAF et le déficit sera réparti entre les 7 communes.	Budget prévisionnel.	Décisions : - créer l'ALSH - Signer conventions Prosport. - signer conventions avec autres communes - Tarif de 10€/jour et 5€/demi-journée de présence - tarif de cantine de 2€/repas. - création de 3 postes : directeur de ALSH, animateur de ALSH et agent technique chargé de la cantine et du ménage. - Paiement d'heures complémentaires à Béatrice Laval de septembre à	Décision à l'unanimité de - lancer l'ALSH; - autoriser le Maire à signer toutes les conventions nécessaires à la réalisation de ce projet; - mettre en place un tarif de 10€/jour, de 5€/ demie journée et 2€ pour la cantine. - créer trois postes - Payer les heurs complémentaires pour Béatrice Laval.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
			décembre 2009 de 3h/semaine.	
VIVAL	<p>Suite à la réponse de la CCHB, il est proposé de donner suite à ce projet en recherchant les financements sur Frayssinet le Gélât.</p> <p>Nous pouvons engager l'étude de faisabilité au nom de la communes pour appuyer le dossier ainsi qu'accepter sur le principe de participer au financement du projet.</p>	<p>Lecture de la lettre. Financement de Frayssinet :</p> <p>Etat - DDR 49000 € Etat - FISAC 55250 € Région FRI 49500 € Département 49500 € Pour une dépense prévisionnelle de 247 000 € HT</p>	<p>Nécessaire de développer un argumentaire par rapport au projet de Milhac et à celui de Masclat.</p>	<p>Accord pour lancer l'étude complémentaire auprès de la Chambre de Commerce. Didier Laval organisera la rencontre. Transmettre un argumentaire à le CCHB avec le plan de financement.</p>
Proposition achat terrain Dupuy	<p>Deux rencontres ont eu lieu avec M Dupuy. La proposition faite de lui racheter uniquement les terrains lui convient, ayant des acheteurs pour le bâtiment. Proposition de vente du terrain entre 2,5 et 2,69€/m2. Environ 14000m2 à vendre.</p>		<p>Débat sur le chemin de servitude entre le terrain de M. Dupuy et celui de M. Froin. Vérifier les conditions d'accès sur la D12. Voir limite de terrain du coté de Auniac</p>	<p>Accord de principe pour un achat des terrains à 2,5€/m2. Un RDV est à organiser pour définir les différents points. Décision définitive lors du CM de juillet.</p>
Réflexion PLU	<p>Suites à donner à ce projet et modalité de mise en œuvre.</p>		<p>Vue les projets engagés et l'achat des terrains de Dupuy, il serait aberrant de ne pas lancer un PLU. Gérard Jarland propose une méthode pour associer la population à partir de deux commissions pour le haut et le bas de la commune et le CM pour le bourg</p>	<p>Confirmation de la prise de décision lors du CM de septembre. Chaque membre réfléchit à la façon d'associer la population.</p>

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
			d'Auniac	
Gestion alimentation eau potable et orientations de la négociation pour le renouvellement de la délégation.			Différents point sont à définir. Un débat est lancé sur la question de la maîtrise de la fourniture en eau potable, la maîtrise du budget et les contraintes des activités économiques et notamment des agriculteurs	Report de la décision au CM de juillet.
Arrêté de divagation des chiens et adhésion fourrière départementale	M Minet est venu en Mairie expliquer au Maire l'évolution de la loi concernant la responsabilité des mairies pour tout élevage de chiens et plus largement le risque lié à la divagation des chiens. Il est proposé de prendre un arrêté pour interdire la divagation des chiens et d'adhérer au syndicat intercommunal de protection animale		Le coût de l'adhésion au syndicat est de 1,5€ par habitant. Ce tarif paraît élevé et une discussion s'engage pour estimer l'intérêt de cette dépense.	Information donné au CM par le Maire de réaliser un arrêté interdisant la divagation des chiens. La décision d'adhérer au syndicat est reportée
Point sur le projet de Plan Communal de Sauvegarde.				En raison de l'importance de ce dossier, il sera traité lors du CM de Juillet
Heures complémentaires personnel communal	Béatrice a suivi des formations sur 4 jours durant l'année scolaire. 2 jours ont été récupérés. Il est proposé de payer les deux jours supplémentaires.			Accord à l'unanimité.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
	Si elle les récupérait, le salaire serait versé à la remplaçante.			
Question diverse 1 :	SPANC : 20000€ d'impayés sur l'ensemble du territoire couvert par le SPANC. Des procédures vont être engagées.			Reporté au CM de juillet
Question diverse 2 : SNCF et soutien de l'association de la gare				Accord à l'unanimité
Question diverse 3 : Instituteur d'Anglars Nozac				Transmission de l'info et des démarches auprès de l'IEN
Question diverse 4 : Prévention alcoolique et fête			Réunion du 2 juillet organisée par l'ANPAA 46. En raison de ce qu'il s'est passé lors de la dernière fête, il est proposé de participer à cette rencontre.	Eric Laval associera le Président du Comité des Fêtes.
Question diverse 5 : Champ de Guiral		Lecture de la lettre de la Mairie de Gourdon suite à nos différents courriers, participation à une réunion et suite à une pétition des habitants de la commune.		Bonne note de la décision de la mairie et vigilance jusqu'à la décision finale

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 6 : Demande M Chambraud	M Chambraud a eu des difficultés de fuite d'eau sur son réseau entraînant une facture importante. Il est proposé que le Mairie prenne en charge tout ou partie de cette somme			La situation sociale de M Chambraud ne présente pas de particularité. Il est donc décidé à la majorité avec deux abstentions et une voix contre, de ne pas participer à cette facture.
Question diverse 7 : Demande de subvention de l'ADMR	Le président de l'ADMR est venu nous rencontrer pour solliciter une subvention pour le portage de repas qui présente un déficit de plus de 12000€ pour 2008. Nous avons décidé d'arrêter la subvention de fonctionnement pour les services à la personne dès 2009. celle de 2008 n'a pas été payée car pas demandée.			En raison de l'importance du déficit, une participation de 300€ de la commune ne réglerait rien. Il est décidé de ne pas apporter de subvention et d'informer la CCHB de cette situation pour permettre le maintien de ce service.
Question diverse 8 : Projet Coopérative et rencontre de la CCHB				Ce dossier est à l'étude lors de la prochaine rencontre de la CCHB. Les suppléants sont invités à participer en raison de l'absence de Pascal Pavan.
Question diverse 9 : Pique nique du mois de septembre				Date retenue : 6 septembre 2009.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 10 Sortie du journal municipal				Un RDV est fixé par Philippe Ayzac pour préparer le numéro de Aout 2009
Question diverse 11: Travaux sur la Voirie			Pascal Salanié nous informe que des travaux sont réalisés sur la commune : - Reprise sur Le Bas - PAT pas terminé en raison de problèmes mécaniques.	

Fait à Anglars Nozac, le 24 juin 2009.

Pascal Pavan, Maire.